



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-29331>

Département(s) de publication : 61

Annonce n° 26-29331

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville d'Alençon

Correspondant : PUEYO Joaquim

Adresse : place Foch - CS 50362, 61014 ALENCON

Coordonnées :

Téléphone : 0233324078

Courriel : scp@ville-alencon.fr

Adresse internet : <http://alencon.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://agysoft.marches-publics.info>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Mission de maîtrise d'oeuvre pour la restauration de la chapelle Notre-Dame de Lorette- Alençon-

Lieu d'exécution : Chapelle Notre-Dame de Lorette située aux 108- 110 rue du Mans, 61000 Alençon

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Le contrat comporte des tranches optionnelles définies au cahier des charges. Le détail des missions confiées au titulaire figure au cahier des charges. Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : La part de l'enveloppe prévisionnelle affectée aux travaux par le maître d'ouvrage est de : 570 000.00 euros H.T. pour l'ensemble du projet; le détail par tranche est indiqué à l'acte d'engagement. Pour la tranche ferme, la durée estimée des études de maîtrise d'oeuvre sur la restauration totale de la chapelle, précédées de la détermination et suivi d'investigations complémentaires et du suivi de travaux d'urgence : de 6 mois (hors délais de validation du maître d'ouvrage) La durée estimée des travaux par tranche optionnelle est de : Pour la tranche optionnelle 1 : 6 mois Pour la tranche optionnelle 2 : 6 mois Pour la tranche optionnelle 3 : 6 mois

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

60 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : En cas de groupement d'opérateurs économiques, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement solidaire ou conjoint avec mandataire solidaire. La solidarité du mandataire est exigée pour garantir une bonne exécution des prestations et une continuité en cas de défaillance d'un cotraitant. Si le groupement attributaire est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur. Sous peine de rejet de l'offre : il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements. Les tâches suivantes seront effectuées par le membre du groupement ci-dessous, dans les conditions suivantes, sous peine de rejet de l'offre : L'acheteur impose que si une société présente une offre en qualité de membre d'un groupement, le mandataire du groupement doit être architecte du patrimoine ou architecte en chef des monuments historiques conformément à ce qui est exigé au RC. Il doit exercer les tâches afférentes aux missions d'architecte du patrimoine diplômé d'État ou d'architecte en chef des monuments historiques. Les tâches relatives à ces missions ne pourront pas être entièrement sous-traitées ou réalisées par un cotraitant

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : Renvoi au règlement de la consultation

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 17/04/2026 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 9 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :

1_2026018

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://agysoft.marches-publics.info> Code NUTS : FRD13 Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : Instance chargée des procédures de

recours : Tribunal administratif de Caen, 3, rue Arthur Leduc, BP 25086 14050 CaenCedex 4 Tél : 0231707272 Fax : 0231524217Mel : greffe.ta-caen@juradm.fr Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Caen, 3, rue Arthur Leduc, BP 25086 14050 CaenCedex 4 Tél : 0231707272 Fax : 0231524217Mel : greffe.ta-caen@juradm.fr Le DCE est téléchargeable gratuitement sur le profil d'acheteur de la collectivité (<http://marches-publics.cu-alencon.fr/>) (Réf :1 _2026018). Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. Les modalités de prise de rendez vous pour la visite de site sont indiquées au règlement de consultation. La transmission des documents de la candidature et de l'offre se fera uniquement par voie électronique, en application des articles R 2132-7 à R 2132-14 du Code de la Commande publique. Les offres papiers ne seront pas acceptées. Elle est effectuée sur le profil d'acheteur de l'acheteur, à l'adresse URL suivante : <http://marches-publics.cu-alencon.fr/> (Réf : 1_2026018). Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Ville d'Alençon

Adresse : place Foch - CS 50362, 61014 ALENCON

Coordonnées :

Téléphone : 0233324078

Courriel : scp@ville-alencon.fr

Adresse internet : <http://agysoft.marches-publics.info>

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/03/2026